



FAIRE RÉGRESSER LES FOUGÈRES PAR LE PÂTURAGE, C'EST POSSIBLE ! DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA MÉCANISATION ET RETROUVER PLUS D'HERBE

Éric Cattenoz, éleveur de bovins allaitants en Alsace dans les ballons des Vosges, est confronté depuis ces dernières années à une perte de productivité en herbe. Sur ses parcelles, il constate un phénomène de nanification de l'herbe et des sécheresses qui pénalisent la pousse de l'herbe, fragilisant son autonomie fourragère au pâturage. À côté de ce constat, la fougère aigle recouvre de grandes surfaces de son parcellaire. Sa régression est apparue pour l'éleveur comme une solution pour regagner de l'herbe disponible. Il nous fait part ici de son cheminement sur 3 années alliant ajustements, observations et surtout compréhension de l'effet de ses pratiques sur les fougères, l'herbe et ses vaches.



FERME DE ÉRIC CATTENOZ

- **Commune :** Geishouse (68)
- **Altitude :** 700 - 900 m d'altitude
- **Les moyens humains :** un éleveur à mi-temps
- **Surfaces :** 46 ha dont 31 ha de landes et parcours, 13 ha de prairies permanentes, 1,6 ha de bois pâturé
- **Animaux :** 30 à 35 bovins de race Vosgienne conduits en 4 lots : lot 1 avec 10 mères, 9 veaux, 2 génisses de renouvellement ; lot 2 avec les broutards de 1 à 2 ans ; lot 3 avec 3 bœufs à l'engraissement (3 ans) ; lot 4 avec les vaches tarées et génisses (1 à 2 ans).
- **Production et commercialisation :** vente directe de viande de bœuf et produits transformés (1 abattage et 1 découpe tous les 2 mois), label AB
- **Autre atelier :** cochons sur paille.

Les objectifs de l'éleveur à l'échelle de l'exploitation sont :

- De couvrir les forts besoins alimentaires des vaches allaitantes en s'appuyant exclusivement sur le pâturage sur les périodes de reproduction et d'allaitement d'avril à novembre.
- De diminuer le recours à la mécanisation en contenant la dynamique des broussailles tout en pérennisant un couvert herbacé sur plusieurs années
- Doubler le rythme actuel de vente en passant à 1 bœuf/mois (280 à 300 kg) à long terme.

Objet de travail : FAIRE RÉGRESSER LA DENSITÉ DE FOUGÈRES SUR 2 PARCELLES, AU PLUS POSSIBLE AVEC LE PÂTURAGE.

Le contexte de la ferme

Éric Cattenoz reprend l'exploitation familiale en 2016 sur un parcellaire de 43 ha, son père élevait des moutons et cochons. Double actif, il travaille en tant que forestier en plus de son élevage. Son troupeau se compose d'une trentaine de vosgiennes allaitantes qu'il élève en agriculture biologique et l'ensemble de la production de viande est transformée par un boucher en sous-traitance. Les produits proposés à la vente sont assez diversifiés : charcuterie, plats préparés, pièce de bœuf à l'unité, qu'il vend via un magasin de producteurs situé dans un village voisin (Wesserling) et en vente directe sous forme de colis.

De cette manière, il valorise de nombreuses surfaces dites « difficiles » autour de sa ferme, avec notamment des sols peu profonds et beaucoup d'embroussailllements en tout genre (fougère, ronces, genêts...).

Déclencheur de l'expérience

L'éleveur n'est pas complètement satisfait de ses pratiques car il n'arrive pas à atteindre les objectifs cités ci-contre. En effet, il arrive de moins en moins à nourrir ses animaux au pâturage sur la période qu'il souhaite (d'avril à novembre) dû à une baisse de productivité d'herbe sur certaines prairies (nanification et sécheresse) et à la présence de la fougère aigle qui occupe 15 à 20% de son parcellaire. Ces observations sont marquées sur deux îlots qui seront étudiés dans ce retour d'expérience, les 7 et 8.

De plus, il souhaite également réduire le recours à l'action mécanique, notamment le broyage de la fougère, qu'il a l'habitude de faire l'automne-hiver mais qui lui est très coûteux en argent et en temps.

Ainsi, pour toutes ces raisons, Eric a entrepris de comprendre en quoi ses pratiques n'étaient pas complètement cohérentes avec ses objectifs puis d'ajuster sa conduite au pâturage pour mieux les atteindre.

Activités réalisées par l'éleveur :

➤ **SON OBJECTIF :** réduire la densité de la fougère et retrouver une productivité en herbe convenable sur les parcelles 7 et 8, en trouvant des solutions s'appuyant le plus possible sur l'ajustement du pâturage.

1. REMISE EN QUESTION DES ANCIENNES PRATIQUES :

Les pratiques en 2021 (zoom sur les parcelles 7 et 8)

Lors d'un premier passage fin avril (début de printemps), les vaches et génisses pâturent 8 jours sur la totalité du parc puis elles reviennent 1 mois plus tard pour y pâturer à nouveau 1 semaine. Ensuite, le troupeau revient 8 jours en octobre puis encore une fois tout le mois de novembre.

En analysant ses pratiques au regard du fonctionnement des végétations, Éric comprend que :

■ L'accumulation annuelle des passages du troupeau, dont le pâturage tardif et long de l'automne, engendre des prélèvements fréquents et répétés sur des jeunes repousses d'herbes par le troupeau, qui empêchent les plantes de reconstituer un niveau de réserves satisfaisant avant d'être à nouveau prélevées, d'où leur épuisement

2. AJUSTEMENT DES PRATIQUES :

Après avoir compris pourquoi l'herbe était nanifiée et pourquoi les fougères ne régrossaient pas, l'éleveur a décidé d'ajuster ses pratiques de pâturage sur plusieurs points clés.

Pour réussir les pilotages précis évoqués ci-après, l'éleveur a recoupé cette grande parcelle de 8 ha (îlots 7 + 8) en 4 parcs plus petits, d'une part pour augmenter le chargement instantané et d'autre part pour différencier le pilotage des deux zones aux problématiques différentes.

Pour faire régresser la fougère sur les parcs 1 des îlots 7 et 8 :

■ faire entrer les animaux sur la parcelle lorsque les fougères commencent à dérouler leur fronde (=feuille) car c'est à ce moment-là que les fougères ont puisé beaucoup de réserves énergétiques pour lancer cette croissance et qu'elles

qui se traduit par l'observation de plantes naines.

■ En parallèle, les zones à fougères ne sont jamais piétinées ou pâturées. En effet lors du premier passage fin avril, les fougères ne sont pas encore sorties. De plus, au deuxième passage, les animaux ne fréquentent pas les zones à fougères mais préfèrent se concentrer sur les zones riches en herbacées. Enfin, lors des pâturages automnaux la fougère ne craint

plus rien puisqu'elle a fini son cycle de développement. Éric comprend alors que la période de pâturage et le chargement instantané sont des leviers d'actions sur lesquels travailler pour atteindre ses deux objectifs.

Les pratiques qui étaient mises en œuvre par l'éleveur pour faire régresser la fougère étaient uniquement le broyage de celle-ci, en automne-hiver, mais aucune évolution n'était observée.

ne peuvent pas encore vraiment capter l'énergie de la lumière. Les détruire à ce stade est un bon moment pour les pénaliser car elles seraient obligées de puiser à nouveau dans leurs réserves énergétiques pour relancer une pousse.

■ faire sortir les animaux de la parcelle lorsque les fougères sont détruites au maximum (piétinées voire pâturées) sous réserve que les bovins aient encore de l'herbe à manger et que cela ne compromette pas la bonne croissance des veaux.

■ augmenter le chargement instantané sur ces secteurs denses en fougères pour inciter le troupeau à fréquenter cette zone.

■ étant conscient de la toxicité des fougères, l'éleveur était attentif à l'état de santé des bovins.

Pour regagner en productivité d'herbe sur les parcs 2 des îlots 7 et 8 : assurer des périodes de repos assez longs pour permettre une bonne mise en réserve de l'herbe et ne pas trop raser l'herbe.

Éric a mobilisé 3 autres parcelles au printemps pour continuer à nourrir son troupeau au pâturage tout en réussissant ses objectifs parcellaires des îlots 7 et 8. Les périodes de pâturage sur les différents parcs sont décrites dans le schéma ci-dessous.

» PRATIQUES EN 2022 :

Entre chaque passage, l'éleveur s'assure que l'herbe ait un minimum repoussé pour faire attention à ne pas trop la pénaliser.

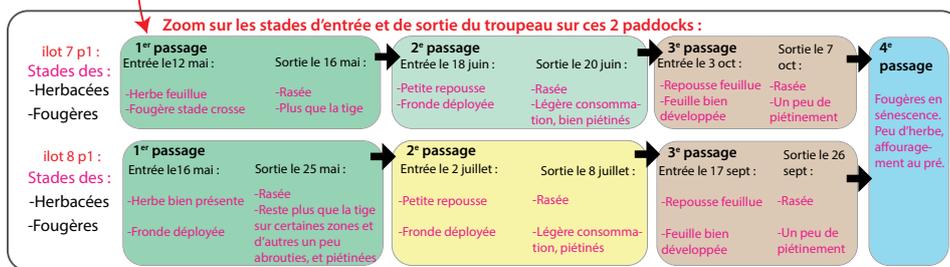
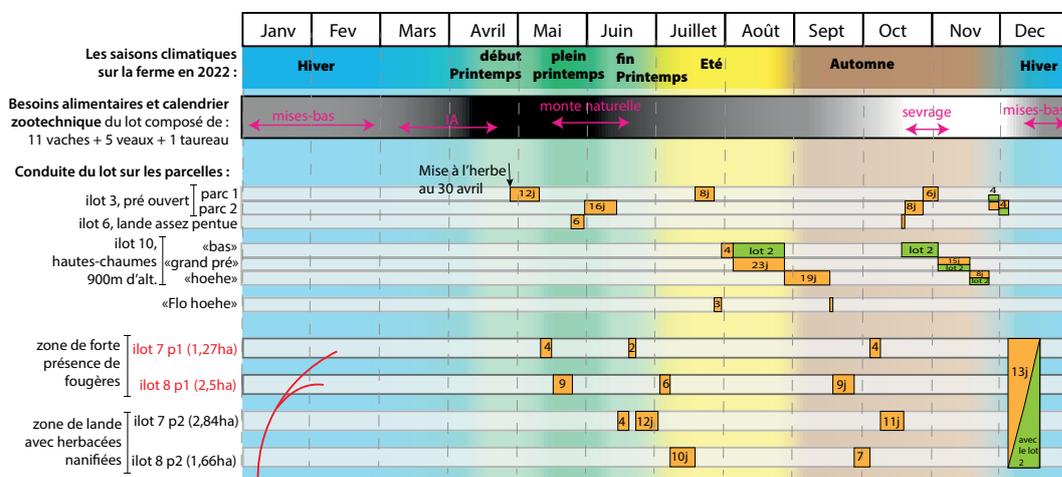


Parole d'éleveur

« Une fois broutée, la fougère repousse non pas depuis le même brin mais à partir du rhizome au niveau du sol. »

En 2022, les fougères auront été pénalisées :

- sur l'îlot 7 : une fois fortement en mai et une fois partiellement en juin ;
- sur l'îlot 8 : 2 fois partiellement lors des 2 premiers passages (mai et juillet).



LEGENDE

Besoins alimentaires :	■ élevés	■ modérés	■ faibles
Utilisation parcellaire :	■ pâturage du lot principal	■ lot 2 (jeunes de 1 à 2 ans)	■ mélange des 2 lots au pâturage

Parcelles étudiées en rouge

Parcelle
7 p1
le 12 mai
2022.
Entrée du
troupeau.



© Eric Catteneoz

Parcelle
7p1 le
16 mai
2022.
Sortie du
troupeau.



© Eric Catteneoz

» PRATIQUES EN 2023 :

îlot7p1	1 ^{er} passage : du 20 au 23 mai	2 ^e passage : du 16 au 18 juin	3 ^e passage: juillet	4 ^e passage : du 11 au 26 octobre
	Entrée : herbe plus haute que les fougères qui sont au stade crosse Sortie lorsque les bêtes meuglent, l'herbe est rasée, fougères peu consommées	Fronde des fougères déployées. Sortie lorsque les bêtes meuglent. Fougères un peu consommées et piétinées.	Hersage.	Plus grand paddock. Un peu de piétinements
îlot8p1	1 ^{er} passage : du 5 au 8 mai	2 ^e passage : du 23 au 29 mai	3 ^e passage : du 27 sept au 11 oct	4 ^e passage: du 8 au 14 novembre
	Idem ilot 7 p1.	Idem.	Faible piétinement.	Faible piétinement sur fougère sénescence

En 2023, les fougères auront été pénalisées :

- sur l'îlot 7 : 2 fois légèrement lors des 2 premiers passages (mai et juin) et une fois fortement grâce au rattrapage par la herse en juillet ;
- sur l'îlot 8 : 2 fois légèrement lors des 2 premiers passages en mai.

» PRATIQUES EN 2024 :

En 2024, Éric a redécoupé chaque paddock en 2 pour obtenir un chargement instantané plus élevé (entre 12 et 25 UGB/ha) et ainsi mettre encore plus de chances de son côté pour réussir à faire consommer les fougères.

îlot7p1	1 ^{er} passage : du 15 au 20 mai	2 ^e passage : du 1 ^{er} au 3 juillet		3 ^e passage : automne		
	Bonne consommation des fougères au stade crosse. 2 jours de plus qu'en 2023.	Fougères un peu broutées mais surtout piétinées.		Plus grand paddock. Un peu de piétinement.		
îlot8p1	1 ^{er} passage du 30 avril au 4 mai	2 ^e passage du 14 au 15 mai	3 ^e passage du 22 au 25 mai	4 ^e passage du 13 au 17 juin	5 ^e passage 17 juin	6 ^e passage Automne
	Pas de prélèvements sur fougères car pas encore sorties.	À chaque fois, quelques consommations de fougères et un peu de piétinements.		Hersage sur fougères en feuilles.		Plus grand paddock. Un peu de piétinements.

En 2024, les fougères auront été pénalisées :

- sur l'îlot 7 : une fois fortement en mai et une fois partiellement au passage de juin ;
- sur l'îlot 8 : une fois partiellement lors du 2^e passage en mai, et une fois fortement lors du passage de la herse en juin.

3. OBSERVATION DES RÉSULTATS APRÈS 3 ANNÉES D'EXPÉRIMENTATION SUR L'ÉVOLUTION DES FOUGÈRES ET DU COUVERT HERBACÉ :

- Sur l'îlot 7 :

Les fougères ont fortement régressé tant en densité (de moitié) qu'en hauteur (de 1,50 m à 50 cm). L'herbe est revenue de manière importante et s'est diversifiée. Alors qu'en 2021, le massif de fougères était impénétrable, recouvrait une grande surface et ne laissait que peu de place à l'herbe, dès la première année, l'éleveur a constaté une régression de la densité et de la taille des fougères à la repousse printanière de 2023.



Éric a adapté une herse à barres sur une motofaucheuse pour casser les fougères.



© Eric Catteneoz

Le 12 mai 2022, îlot 7, avant l'expérimentation. On observe des grandes fougères et peu d'herbe.



© Eric Catteneoz

Le 14 mai 2024, îlot 7, après 2 ans d'expérimentations. Les fougères, plus petites et moins denses, laissent place à beaucoup plus d'herbe diversifiée.

- Sur l'îlot 8 :

Les fougères ont régressé surtout en 2024 car les 2 années précédentes elles ont été peu pénalisées. Il suffit donc d'une année avec au moins une pénalisation des fougères pour constater une régression.

SUR L'ÉTAT CORPOREL ET LA CROISSANCE DES ANIMAUX :

L'éleveur constate que les vaches restent en très bon état sur cette période de pâturage (printemps et fin de printemps) et que les veaux maintiennent une croissance satisfaisante pour ses objectifs. Éric pense que ce n'est pas en « forçant » les bêtes 1 ou 2 jours de plus pour finir les fougères qu'elles vont perdre en production à l'échelle de la séquence de pâturage.

Enseignements tirés par l'éleveur :

Éric souligne le fait qu'il a avant tout appris à observer finement les végétations et les animaux et à comprendre leurs fonctionnements biologiques. Pour lui, c'est ce qui le fait gagner en autonomie de décision. La réussite de ses expérimentations a été rendue possible grâce à sa forte implication (suivis et observations fréquentes) et aussi parce qu'il n'a pas reculé au premier échec mais il a plutôt essayé de le comprendre.

D'ABORD, CONNAÎTRE LE STADE DE SENSIBILITÉ DE LA FOUGÈRE

C'est la première chose à viser. Visiblement, après 3 années d'expérimentation, les fougères semblent sensibles au piétinement, cassage

et broutage sur une plage assez large de la mi-mai à juillet, sur toute la période de leur développement (de l'apparition de la crosse

SURTOUT, SAVOIR LE BON MOMENT POUR RÉUSSIR À LES FAIRE CONSOMMER !

Selon l'éleveur, « les fougères sont les plus appétentes pour mes vaches lorsqu'elles sont au stade crosse et que la feuille n'est pas encore déroulée. Mes animaux ne consomment que la partie enroulée ». Pour bien coller avec le critère précédent, il est

question de compromis. Éric souligne que « les fougères ne sortent pas toutes en une nuit : si on arrive tôt, on arrive au bon stade sur les premières qui sont sorties mais on loupe toutes les autres qui ne sont pas encore sorties. L'idée est donc d'arriver lorsqu'elles

ET L'HERBE DANS TOUT ÇA ?

- Éric a constaté que les meilleures réussites de consommation des fougères se passaient lorsque l'herbe était bien présente.

- Faire attention avec le stade de l'herbe pour ne pas la pénaliser : pour le 2^e passage, l'éleveur a dû faire un compromis entre

AUGMENTER LE CHARGEMENT INSTANTANÉ, UN INDISPENSABLE POUR L'ÉLEVEUR

« Cette année j'ai fait 8 parcs au lieu de 4, ça a aidé à mieux faire consommer et piétiner

les fougères, et en plus ça m'a fait gagner des jours de pâturage. »

DÉCIDER AUSSI DU CRITÈRE DE SORTIE, EN TENSION AVEC LES ENJEUX DE PRODUCTION ET LES MEUGLEMENTS

Contrairement à 2023, l'éleveur a résisté aux réclamations des animaux en 2024 et les a laissés 1 jour de plus dans le parc pour consommer la totalité des fougères. Il

s'est permis de le faire car il y avait encore un peu d'herbe disponible (mais pas en grande quantité). Du point de vue de la production, il a pu se le permettre puisque

POUR LA SUITE, CHANGER D'OBJECTIFS SUR LES FOUGÈRES ? S'APPUYER SUR L'EFFET PARASOL

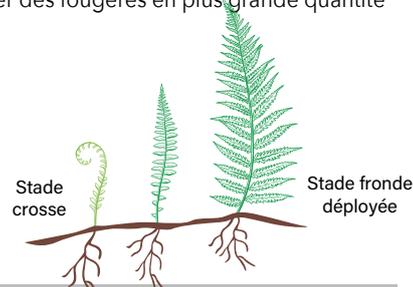
« Si j'arrête de fonctionner comme ça, les fougères vont revenir. Je garde l'objectif d'au moins maintenir les fougères comme

ça, voire de les faire encore régresser. Mais je me prépare à éventuellement changer d'objectif, c'est-à-dire, d'éviter de les faire

totalemment disparaître. Je vois l'effet positif sur le maintien de l'herbe verte en été, ce sont des endroits qui grillent moins vite ! »

SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX :

À chaque printemps au moment du pâturage des fougères, l'éleveur avait une attention particulière à ce sujet. Il observait que tout allait bien. Pour s'en assurer, des prises de sang ont été effectuées sur 5 bovins juste après le pâturage des fougères le 3 juin 2024. Sur la base des analyses, la vétérinaire conclut que les animaux sont en bonne santé et qu'ils ne sont pas intoxiqués ; elle pointe cependant qu'il faut rester prudent si les animaux venaient à consommer des fougères en plus grande quantité sur une plus longue durée.



Représentation schématique de deux stades clés qui semblent indispensables à savoir observer selon Éric pour repérer la période de sensibilité et la meilleure appétence

au déroulement total de la fronde). L'éleveur alerte tout de même : « Peu importe la date, ce qui compte c'est le stade de la plante. »

sont toutes sorties et tant pis s'il y en a qui ont déjà déroulé leur feuille. »

L'éleveur rappelle également que l'« on ne peut pas arriver au bon moment sur toutes les parcelles en même temps. »

arriver sur de l'herbe pas trop jeune et à la fois sur des pousses de fougères pas trop vieilles.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

! Préférences alimentaires au pâturage

! Maîtriser l'embroussaillage : pâturer ou broyer ?

! Évaluer le résultat de ses pratiques

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr



SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



ÉDITION : SCOPELA, Novembre 2024

63590 Cunlhat

contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION FINANÇÉE PAR :



RÉDACTION :

